# FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA **CONSOLIDATION DE LA PAIX** MODELE DE DOCUMENT DE PROJET



# **DOCUMENT DE PROJET DU PBF**

Longueur : 12 pages maximum (plus page de couverture et annexes)

Pays : Mauritanie		
TITRE DU PROJET :		
la Paix (PBF) en Maurit		
	ortail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :	
Modalité de	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds	
financement du PBF:	d'affectation spéciale ("Trust fund"):	
∐ IRF	Fonds d'affectation spéciale national	
⊠ PRF	Fonds d'affectation spéciale régional	
	Nom du fonds d'affectation spéciale :	
chef de file), type d'orga	ngences bénéficiaires des fonds du PBF (en commençant par l'agence nisation (ONU, ONG etc.) : PNUD  onomiques et du Développement Durable : Ministère de L'intérieur et la	
Ministère des Affaires Economiques et du Développement Durable; Ministère de L'intérieur et la décentralisation; Ministère du Développement Rural; Ministère de l'Emploi, de la Jeunesse et des Sports; Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la famille; Ministère de l'Environnement et du Développement Durable; Commissariat pour les Droits de l'Homme, de l'Action Humanitaire et des Relations avec la Société Civile; Commissariat la Sécurité Alimentaire; Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion TAAZOUR »; Réseau des Femmes Parlementaires de Mauritanie (REFPAM); Haut Conseil de la Jeunesse (HCJ);		
	Financiers & Alliance Sahel; Radio Mauritanie & Radios Locales; Think-	
<del>_</del>	res de recherche ; OSC-OCBs & ONG Internationales, etc.	
Date approximative de démarrage du projet <sup>1</sup> : 15 février 2024 (TBC)  Durée du projet en mois : <sup>2</sup> 24 mois		
2 0	mise en œuvre du projet : Mauritanie	
Le projet relève-t-il d'un	e des fenêtres de priorité spécifiques du PBF:	
Initiative de promotion		
Initiative de promotion des jeunes		
Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien		
de la paix)		
Projet transfrontalier o	u regional	

Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.
 La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

# Budget total du projet PBF\* (par agence bénéficiaire):

**UNDP:** \$ 1,108,520.00 **Total PBF:** \$ 1,108,520.00

\*Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source):

Budget total du projet : \$ 1,108,520.00

PBF 1 <sup>ère</sup> tranche (70%):	PBF 2 <sup>ème</sup> tranche* (30%):	tranche	tranche
UNDP: \$ 775,964.00	UNDP: \$ 332,556.00		

Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant :

Le projet vise la réactivation du Secrétariat PBF dans le Bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies en Mauritanie pour répondre aux priorités de consolidation de la paix du pays dans sa dernière année d'éligibilité aux fonds PBF (2020-2024) et la nouvelle phase d'éligibilité pour le le cycle 2025-2029 dans un contexte national et sous-régional complexe.

Résumer le mécanisme de consultation dans le pays et le processus pour entériner le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant.

Le projet est structuré autour des recommandations et orientations stratégiques exprimées au cours de 2023 par les différents acteurs, tels que le Bureau de la Coordonnatrice Résidente (BCR), PBSO, les UNCT, ainsi que les différents Ministères à commencer par le Ministère de l'Economie et du Développement Durable. Le projet répond à la recommandation issue par le gouvernement de Mauritanie et du Système des Nations Unies lors de la Revue annuelle du portefeuille 2023 (décembre 2023) de poursuivre le travail en cours et entamer le processus d'accession à une deuxième phase d'éligibilité au PBF, qui requiert un soutien continue

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes<sup>3</sup> : 2

Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloues aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 30%

Degré de risque du projet<sup>4</sup> : 1

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Score 3 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière a l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 15% du budget total).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

<sup>1 =</sup> risque moyen pour la réalisation des résultats

<sup>2 =</sup> risque élevé pour la réalisation des résultats

	ne de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au et (choisir un domaine seulement <sup>5</sup> ) :	
(4.3) Gouvernance des	ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF	
Le cas échéant, Object	tif de Développement Durable auquel le projet contribue :	
Objectifs du Développe	ement Durable (ODD) : 1, 2, 5, 6, 10, 16	
Type de demande :	Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :	
Nouveau projet		
	Extension de la durée : Durée additionnelle du projet en mois :	
Révision de projet	Changement de résultat / sujet :	
	Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation	
	de plus de 15% par catégorie de budget :	
	Budget PBF supplémentaire : Budget supplémentaire par agence	
	bénéficiaire :	
	USD	
	Brève justification de la révision :	
	NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document	
	de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau	
	cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements	
	apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles	
	signatures seront requises.	

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique (2.1) Réconciliation nationale; (2.2) Gouvernance démocratique; (2.3) Prévention/gestion des conflits (3.1) Création d'emplois; (3.2) Accès équitable aux services sociaux (4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

## **SIGNATURES DU PROJET:**

# AGENCE RECIPIENDAIRE® Nom du Représentant : Mansour Ndiaye Titre: Représentant Résident

Signature:

Nom de l'agence : PNUD

Date et visa:

# Représentant du Gouvernement national

Nom: Abdessalam Ould Mohamed Saleh

Titre : Ministre de l'Economie et du

Développement Durable

Signature:

Date et visa:

2 3 MAY 2024

Coordonnatrice Résidente du SNU en SUNIES Mauritanie

Nom : Lila Pieters Yahia

Signature:

Date et visa : 21 5 12024.

Bureau d'appui à la consolidation de la Paix (PBSO)

Nom: Elizabeth Spehar

Titre : Sous-Secrétaire général pour l'appui à

la consolidation de la paix

Signature:

Date et visa: 5 June 2024

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Veuillez inclure un bloc signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

# I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

a) Décrire brièvement l'analyse de conflit et la relation entre les conclusions de l'analyse et le projet.

La République Islamique de Mauritanie est souvent présentée comme une « oasis de stabilité » dans une région du Sahel très troublée, et a démontré de grandes capacités de résilience. Ses particularités historiques et socioculturelles distinguent le pays de nombreuses comparaisons régionales. Elle a également adopté un ambitieux programme transformateur de développement, de droits de l'homme et de gouvernance ancré dans les ODD.

Le Gouvernement mauritanien a obtenu l'éligibilité du pays aux financements du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF) sur la période 2020-2024. Depuis lors, un montant total de \$22.2 M a été investi sur 13 projets nationaux et transfrontaliers, mis en œuvre par 11 agences du système des Nations Unies.

La demande d'éligibilité (2020-2024) fut précédée par l'élaboration de l'étude intitulée "Analyse des fragilités et des risques en Mauritanie" au moyen d'une série de consultations et d'ateliers durant la période de Juillet à Septembre 2019.

L'analyse mettait en exergue les enjeux liés aux rapports historiques complexes entres les différents groupes ethniques, les disparités sociales ainsi que des aspects circonstanciels liés aux dissensions au sein de la classe politique, etc., en tant que défis majeurs à la coexistence pacifique et à la cohésion nationale.

En second lieu, l'analyse soulignait la forte exposition du pays aux chocs environnementaux et les conflits intercommunautaires y liés, renforcés par la faible inclusion socio-économique des femmes et les jeunes malgré les efforts du gouvernement. A cela s'ajoutaient les pressions exercées sur les ressources naturelles par les déplacements forcés (réfugiés et demandeurs d'asile, etc.) du fait de la crise sécuritaire au Mali, facteur majeur d'amplification des tensions entre les communautés hôtes et communautés d'accueil.

L'analyse mettait également en exergue l'impact de l'insécurité régionale sur la Mauritanie, notamment, : i) les impacts de la situation en Casamance ; ii) les flux de trafics de migrants dans la bande frontalière Kayes-Guidimakha et Tambacounda (avec le Mali-Sénégal) ; iii) le conflit au Mali et les tensions entre Algérie et Maroc au Sahara occidental. Au niveau régional on notait déjà le renforcement du positionnement des groupes armés non étatiques et l'instabilité politique et institutionnelle au sein de certains pays voisins du Sahel — marquées par des coups d'état militaires au Burkina-Faso et au Mali— et leur lien avec une possible montée de l'extrémisme violent et les crimes transnationaux.

Les priorités suivantes étaient identifiées dans l'analyse de conflit.

 Utilisation de dialogues multi-niveaux pour transformer les structures sociales et institutionnelles sources de méfiance et conflits.

- Renforcement de la résilience des communautés rurales au changement climatique pour stabiliser les zones à risque.
- Lutte contre la radicalisation et prévention de l'extrémisme violent, en se concentrant sur la jeunesse et les femmes.
- Amélioration de la coopération transfrontalière et renforcement de la confiance entre autorités et communautés en zones frontalières.
- Augmentation des concertations interétatiques et intercommunautaires pour prévenir la violence et le terrorisme à l'échelle sous-régionale.
- Modification de la structure par âge de la population mauritanienne pour favoriser une transition démographique et valoriser le capital humain.

A la suite des consultations, la demande d'éligibilité de la Mauritanie a retenu les priorités suivantes pour articuler la programmation de PBF : prévention des conflits et coexistence pacifique, fournir des dividendes de paix dans les zones reculées et renforcer les capacités de l'Etat et l'autorité de l'Etat à travers la livraison de services de base.

Une étude additionnelle "Analyse prospective de la consolidation de la paix en Mauritanie à l'horizon 2024" a été ensuite menée en 2021 par des consultants externes contractés par le Secrétariat PBF. Au-delà de confirmer les facteurs de fragilités et de risques précédemment soulignées, cette analyse attirait l'attention sur leur persistance, et a identifié d'autres facteurs de risques et de fragilités parmi lesquels le besoin de dialogue inclusif et les déficits liés à l'accès à la justice pour une frange de la société.

En quatre ans, la paysage des fragilités a évolué en confirmant une large partie des tendances manifestes, exacerbées par des multiples chocs. Le pays a dû contrer les effets économiques et sociaux des crises globales tels que la pandémie de Covid-19, la guerre Russo-Ukrainienne. La situation sécuritaire de la région sahélienne a subi une détérioration accélérée en 2023, avec la crise au Soudan, le départ de la MINUSMA du Mali, le coup d'Etat au Niger, et la crise au sein du G5 Sahel. Avec l'arrivée importante de réfugiés entre fin 2022 et fin 2023, un risque d'augmentation des flux de populations dans les Wilaya orientales du pays est à prévoir.

Cependant, le pays continue d'être un modèle de prévention et de résilience efficace. La République islamique de Mauritanie reste le seul pays du G5 Sahel à n'avoir pas récemment connu de changement inconstitutionnel de gouvernement ou de tentative de ce type. Des élections législatives, régionales et municipales ont eu lieu les 13 et 27 mai 2023 dans une atmosphère largement paisible. Parmi d'autres priorités, les autorités nationales ont poursuivi des efforts de dialogue politique et de cohésion sociale. Les manifestations qui ont suivi les élections de 2023, bien qu'elles concernent une question non liée, reflètent des tensions liées aux inégalités et à l'exclusion sociale. Les élections présidentielles sont prévues pour juin 2024, et le président Ghazouani devrait se présenter pour un second mandat.

De nombreux observateurs se réfèrent à la stratégie du pays pour contrer et prévenir l'extrémisme violent, y compris les efforts de dialogue et de réintégration, et notamment avec le soutien du Fonds pour la consolidation de la paix depuis 2018.

Les projets PBF forment en effet partie intégrante de la réponse du Gouvernement pour adresser les causes profondes aux conflits et à la fragilité du pays dans le domaine de la paix. Avec l'appui du Secrétariat du Fonds pour la Consolidation de la Paix, effectif depuis 2021 sous le leadership de la Coordonnatrice Résidente, 13 projets dont 2 transfrontaliers (Mali-Mauritanie et Mauritanie-Sénégal) ont été mis en œuvre par 11 agences bénéficiaires, dont quatre ont été mis en œuvre en 2023, pour un total investi de 22.2 millions de dollars (16% mis en œuvre par 35 ONG) et 9 millions de portefeuille actif.

Le Secrétariat du PBF, en étroite collaboration avec le ministère de l'Economie et du Développement Durable, a soutenu la mise en place et le bon fonctionnement des mécanismes de gouvernance et de suivi et d'évaluation de ces projets, à travers le Comité de Pilotage et son Groupe de travail technique.

Au mois d'octobre 2023, une délégation composée de S.E. Mme Elizabeth Spehar, Secrétaire générale adjointe chargée de l'appui à la consolidation de la paix, des représentants des Etats membres du Fonds et des membres du Groupe Consultatif de PBSO, s'est rendue dans les régions du Hodh Chargui et le Guidimakha pour visiter les investissements du PBF en Mauritanie. Celle-ci a permis un échange entre autres avec les responsables nationaux et la population sur les impacts et les résultats en termes de consolidation de la paix.

Il s'agissait de la première visite des partenaires du PBF en Mauritanie après cinq années d'investissements dans le pays, à un moment charnière du cycle de programmation, qui permettra désormais d'alimenter l'évaluation finale du portefeuille et appuyer les préparatifs de la nouvelle demande d'éligibilité qui sera soumise en 2024. En vertu de son unique modèle de prévention, suivant la visite d'octobre 2023, la Mauritanie a été invitée à participer à la prochaine session annuelle de la Commission de la Consolidation de la Paix (CCP) prévue en 2024.

Par ailleurs, de plus en plus de partenaires techniques et financiers tournent vers la Mauritanie pour renforcer leurs investissements en matière de prévention et consolation de la paix, tant au niveau national que transfrontalier, vu les dynamiques de changements de gouvernements non-constitutionnels dans la sous-région.

En termes de programmation, 2024 sera une année de consolidation et capitalisation, qui focalisera sur les thématiques identifiées avec la programmation 2023, avec la priorité de la question de l'eau en tant que facteur de conflit (programme transfrontalier Mauritanie-Mali-Sénégal porté par OIM et UNICEF). En prévision des élections présidentielles de 2024, une priorité sera également la participation politique des femmes, et la lutte contre les discours haineux (projet PNUD-HCDH).

Dans ce contexte, la troisième itération du projet du Secrétariat PBF pour 2024 se justifie par les raisons suivantes :

- L'importance de réaliser une évaluation compréhensive et de haute qualité du portefeuille PBF à la fin de la première période d'éligibilité, afin d'avoir une vue d'ensemble, systématiser les leçons apprises, et alimenter la réflexion sur les améliorations et nouvelles orientations pour la prochaine période programmatique en Mauritanie.
- Le besoin de mener à bien le processus d'élaboration d'une nouvelle analyse des fragilités et l'élaboration de la demande d'éligibilité de la Mauritanie aux financements du PBF sur la période 2025-2029. La préparation à la soumission et la mise en œuvre de cette nouvelle éligibilité avec un nouveau portefeuille de projets PBF justifie la nécessité de la continuation du Secrétariat qui assurera un contrôle qualité et un suivi renforcé du portefeuille.
- Le besoin de renforcer les capacités du Secrétariat PBF en termes de conceptualisation de documents stratégiques, garantir le suivi et évaluation et la bonne gestion des connaissances de la programmation en cours et approuvée en 2023, et renforcer la programmation conjointe, la coordination sur le terrain et la communication pour un plus grand impact. Renforcer les questions relatives à la participation des femmes et des jeunes de manière transversale.
- Le besoin urgent d'investir dans les capacités des équipes des Nations Unies, des agences gouvernementales au niveau central et local et de la société civile, pour favoriser une plus grande appropriation des instruments de programmation sur la consolidation de la paix, la prévention des conflits et une meilleure articulation du nexus climat, paix et sécurité.
- Le besoin de soutenir la production et la mise à jour continue de connaissances et de savoir innovants sur la consolidation de la paix au regard de la situation volatile au Sahel et des implications au niveau frontalier à travers la mise de concertation et de réflexion stratégiques avec des personnes et structures ressources y compris les universités et centres de recherche.
  - b) Expliquer succinctement la manière dont le projet est en phase avec et appuie les cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies, et promeut l'appropriation nationale.

Le Secrétariat PBF s'est positionné dès sa constitution en tant que structure de référence et sensibilisation auprès du Ministère de tutelle et des partenaires, établissant un réseau qui représente aujourd'hui le noyau d'une communauté de pratique sur laquelle il faudrait investir davantage. Cette ci est composé en particulier de autorités centrales et locales, les organisations de la société civile engagées pour la consolidation de la paix et l'égalité des sexes, les directions sectorielles qui ont participé à la mise en œuvre du portefeuille, les membres du Comité de Pilotage (COPIL), les experts évaluateurs et les consultants.

L'Analyse des facteurs de risques et de la vulnérabilité de la Mauritanie a été informée par les priorités nationales reflétée dans la Stratégie de croissances accélérée et de prospérité partagée-SCAPP (2016-2030), ainsi que son Plan d'Actions 2021-2025 à travers son chantier prioritaire 2 « développement du capital humain et accès aux services sociaux de base de qualité » et le chantiers prioritaire 3 «la gouvernance dans toutes ses dimensions ».

Le projet est également aligné avec les nouvelles orientations stratégiques du Cadre de Coopération pour le Développement Durable 2024-2027, notamment dans son effet 3 l'autonomie, résilience et participation des femmes et dans l'effet 4, qui prône pour les populations, surtout les plus vulnérables, la pleine jouissance des droits, dans un cadre sûr, paisible et respectueux de l'environnement.

Dans le cadre régional, le rôle du Secrétariat comme coordonnateur de la programmation pour la Consolidation de la paix correspond sert les orientations de la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel (UNISS): Axes stratégiques N\*1 « Promouvoir la coopération transfrontalière et régionale pour la stabilité et le développement »; N\*2 « Prévenir et résoudre les conflits et consolider la paix, prévenir l'extrémisme violent et la criminalité, et promouvoir l'accès à la justice et les droits de l'homme »; N\*4 « Renforcer la résilience au changement climatique, et assurer la sécurité alimentaire à toutes les populations du Sahel ».

D'autres stratégies sont en lien avec les objectifs du Secrétariat. La Stratégie Nationale Mauritanienne de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs (2020–2040); l'Approche Globale Multidimensionnelle du gouvernement sur la lutte contre le terrorisme, et le Plan d'action opérationnel triennal de la stratégie de lutte contre le terrorisme en Mauritanie (2021-2023) prévoient comme priorité la prévention de l'extrémisme violent y compris les questions de dividende de la paix.

Objectifs du Développement Durable (ODD) : 1.4, 2.2, 2.3, 2.4, 5.2, 6.5, 16.1; 16.4, 16a &, 16.3, 16.5, 16.6, 16b, 10.7

# II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

### a) Une brève description du contenu du projet

Le Secrétariat PBF continuera en 2024 d'appuyer la Coordonnatrice Résidente dans son activité de plaidoyer et le maintien d'une relation fructueuse avec l'ensemble des bailleurs de fonds, y inclus les institutions financières internationales, pour le maintien d'un positionnement stratégique cohérent. L'appui sera fourni également au COPIL de PBF dans son rôle d'orientation stratégique du portefeuille. En 2023 le portefeuille a été élargi davantage avec deux nouveaux projets approuvés (dont un transfrontalier Mauritanie – Sénégal porté par ONUDC Mauritanie) pour un total de 7 millions de USD. Un projet conjoint transfrontalier Mauritanie-Mali-Sénégal, porté par UNICEF et OIM, pour un montant total de 2.5 millions USD, est en cours d'élaboration. Leur démarrage est prévu en début 2024. Cela demandera de fournir un appui aux agences récipiendaires et leurs partenaires d'exécution pour le renforcement de l'approche conjointe, des aspects de pérennisation et les stratégies de sortie des projets. Cela sera d'autant plus important pour les projets transfrontaliers, qui nécessitent un appui à la coordination renforcé.

L'année 2024 représente un moment clé pour la consolidation de la paix en Mauritanie. La dernière année du cycle d'éligibilité du pays requiert, au-delà des activités courantes de coordination et suivi de portfolio, d'entamer les démarches avec PBSO pour l'élaboration de l'évaluation globale du cycle de programmation 2020-2024. Cela implique l'appui à l'expertise mobilisée pour l'évaluation de portfolio et l'accompagnement des responsables étatiques et les équipes de la mise en œuvre des projets pour faciliter l'apprentissage, l'amélioration des pratiques, et finalement l'institutionnalisation des acquis qui in fine seront intégrés dans la demande de rééligibilité, et continueront à guider le travail des Nations Unies et d'autres partenaires techniques et financiers.

Ces derniers éléments ont une pertinence tant pour la programmation future dans le pays que pour la recherche dans le domaine de consolidation de la paix au niveau global. Ils constituent eux-mêmes un outil de prévention des conflits, à partir du moment où la société civile, et les acteurs locaux sur le terrain profitent d'un échange d'expériences, ont accès aux outils de prévention. Le Secrétariat PBF priorisera donc en 2024 le renforcement institutionnel et de la société civile, avec une promotion des échanges et la diffusion des résultats de l'évaluation de portfolio.

L'importance de l'apprentissage a été d'ailleurs soulignée par les membres de la visite du haut-niveau d'octobre 2023, qui ont vu dans l'expérience mauritanienne un modèle unique de prévention et le potentiel de constituer un laboratoire de pratiques innovantes pour tout le Sahel, raison pour laquelle la Mauritanie a été invitée à présenter ce modèle au sein de la session régulière de la Commission de la consolidation de la paix en 2024. Une troisième priorité du projet Secrétariat PBF en Mauritanie sera donc de fournir un appui technique au gouvernement pour les préparatifs à cette participation.

Les activités mentionnées serviront également de préparation au processus de demande d'éligibilité de la Mauritanie aux fond PBF pour un nouveau cycle 2025-2029, et le lancement d'un nouveau portefeuille de projet, dans un contexte politique national et sous-régional complexe. Cela implique le besoin de renforcer les capacités de conceptualisation stratégique et innovante du Secrétariat, et de mobiliser des capacités d'analyse pour la réalisation d'une nouvelle Analyse des fragilités en tant que processus consultatif, l'identification des orientations stratégiques et l'appui contenu pour la programmation PBF 2025-2029. L'appui du Secrétariat devra viser à son tour le renforcement des capacités des agences onusiennes et organisations de la société civile à mettre en place de façon plus efficace et durable des mécanismes de médiation et de résolution de conflits.

## b) Cadre des résultats du projet

Le cadre de résultats du projet découle des priorités mentionnées ci-dessus et vise à répondre aux recommandations opérationnelles et stratégiques issues de l'ensemble des visites de terrain à partir de celle menée par PBSO et la Coordonnatrice Résidente en février 2023 à Bassikounou, de celle au Guidimakha de mai 2023, et de la visite de haut niveau des partenaires du PBF d'Octobre 2023. Les indications des évaluations des projets passés et les orientations de la Revue annuelle 2023 de décembre 2023 sont également prises en compte.

Le séquençage de la mise en œuvre des activités sera défini en fonction des grands dossiers prioritaires tels que l'évaluation de portfolio, de l'analyse des fragilités, de la participation de la Mauritanie à la CCP 2024, et de la demande d'éligibilité.

Les implications de la révision de la structure du Secrétariat PBF devront également être prises en compte dans la distribution de la charge de travail, sachant que le recrutement des nouveaux membres du projet sera priorisé par le BCR et devra être finalisé en mai 2024.

# Résultat 1 : La coordination, le suivi & évaluation et le rapportage des résultats du portefeuille du PBF sont assurés par le Secrétariat PBF.

Produit 1.1 : Le Secrétariat du PBF est en place et exécute son rôle d'appui conseil en matière de prévention et consolidation de la paix, et coordination, et de suivi du portefeuille PBF.

- 1.1.1 Préparation des TDRs du Staff et recrutement du personnel du Secrétariat
- 1.1.2 Soutien au fonctionnement du bureau du Secrétariat PBF (dépenses courantes)
- 1.1.3 Formation du Staff du Secrétariat PBF

Produit 1.2 : Tous les projets PBF exploitent l'avantage comparatif du PBF et se conforment aux normes de gestion de projet PBF en étroite collaboration avec le RCO, les groupes de résultats et PBSO.

- 1.2.1 : Déploiement des experts du Secrétariat sur le terrain pour le renforcement de la coordination et pour préparer les revues annuelles des projets de consolidation de la paix/PBF.
- 1.2.2 : Allouer dans chaque projet et budget PBF au moins 30 % au GEWE, ou plus pour des projets à marqueur de genre plus élevé et aider les AFP à intégrer et à rendre compte des progrès réalisés dans ce sens.
- 1.2.3 : Veiller à ce que les partenaires de mise en œuvre du portefeuille PBF et les autres partenaires clés comprennent et s'approprient les orientations du PBF, y compris pour les questions liées au genre et les demandes de rapports.
- 1.2.4 : Faciliter le renforcement des capacités des organisations bénéficiaires et des partenaires pour une approche sensible aux conflits, un S&E et une programmation de consolidation de la paix sensible au genre.
- 1.2.5: Assurer une communication régulière avec PBSO concernant l'exécution des projets PBF, et le processus de planification et de suivi et évaluation au sein de l'ONU et du gouvernement pertinent pour les activités PBF.

# Produit 1.3 : Renforcement du soutien au niveau du portefeuille et de la coopération multipartite

- 1.3.1 : Faciliter les consultations prospectives avec l'équipe de pays des Nations Unies, le gouvernement et la société civile sur les besoins stratégiques en matière de consolidation de la paix pour éclairer le rapport stratégique annuel
- 1.3.2 : Cartographier en continu les acteurs et les initiatives de consolidation de la paix (ONU, gouvernement, OSC, partenaires de développement, etc.) et identifier les lacunes thématiques et géographiques ainsi que les points d'entrée programmatiques potentiels pour les initiatives de consolidation de la paix soutenues par le PBF.
- 1.3.3 : Soutenir la mise à jour de l'analyse du conflit en étroite collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, le gouvernement, les OSC et les partenaires de développement et assurer que des analyses continues nourrissent les priorités stratégiques des projets PBF.
- 1.3.4 : Soutenir et fournir une assistance logistique pour la conduite d'une évaluation du portefeuille PBF qui sera dirigée par PBSO afin d'identifier les réalisations, les lacunes et les leçons apprises.
- 1.3.5 : Soutenir les processus d'analyse et de consultation pour faciliter une éventuelle demande de rééligibilité pour le renouvellement du cycle d'éligibilité de 5 ans
- 1.3.6 Soutenir les consultations multi-acteurs pendant la phase de démarrage des projets PBF (processus de conception de la note conceptuelle et du prodoc);
- 1.3.7 : Soutenir les consultations multi-acteurs lors des missions du PBSO, y compris à l'occasion des visites des donateurs.
- 1.3.8 Faciliter la participation du gouvernement mauritanien à la session annuelle de la Commission de la consolidation de la paix (CCP) 2024.

#### Produit 1.4: Appui continu au suivi et à l'évaluation au niveau des projets/portefeuilles

- 1.4.1 : Soutenir la conception et la mise en œuvre d'un plan de S&E de qualité pour les projets et, en collaboration avec les agences d'exécution, mener des missions régulières sur le terrain pour suivre les projets PBF et fournir des rapports de mission à partager avec le RCO, les agences et le PBSO.
- 1.4.2 : Fournir aux organisations bénéficiaires un soutien technique pour assurer la qualité des rapports semestriels et finaux du projet, en utilisant les indicateurs définis dans le document de projet et les données collectées lors des visites sur le terrain.
- 1.4.3 : Soutenir les études d'évaluation indépendantes/enquêtes de perception de l'évaluation du portefeuille PBF
- 1.4.4 : Faciliter le dialogue entre les communautés bénéficiaires et le comité de pilotage via le suivi communautaire (CBM) et garantir que les voix des bénéficiaires sont utilisées de manière stratégique pour promouvoir les responsabilités partagées.
- 1.4.5 : Assurer la gestion et la communication des connaissances et des meilleures pratiques via des plateformes appropriées pour les futures activités de consolidation de la paix
- 1.4.6: Suivre et documenter les indicateurs de consolidation de la paix plus larges (audelà des projets PBF), conformément à la stratégie de S&E du PBF en travaillant avec un éventail de partenaires chargés du suivi et de la collecte de divers ensembles de données.
- 1.4.7 : Soutenir le suivi des progrès réalisés par rapport au CRU. (Le Secrétariat du PBF développera une approche globale pour suivre et évaluer les progrès de divers projets contribuant au CRS global. Les éléments clés comprendront la collecte régulière de données et les évaluations d'impact alignée.

# Résultat 2 : Le Comité de pilotage conjoint du PBF est opérationnel et soutient l'orientation stratégique, le suivi et le plaidoyer autour des projets PBF

- Produit 2.1 : Le Comité de pilotage conjoint est appuyé dans l'exécution de sa fonction conformément à ses termes de référence à fournir une orientation stratégique et une supervision du portefeuille PBF.
- 2.1.1 : Organiser des réunions régulières du Comité de pilotage conjoint du PBF pour évaluer les propositions de projets, le S&E et les progrès de la mise en œuvre du portefeuille global du PBF.
- 2.1.2 : Identifier et répondre aux besoins en matière de capacités de supervision et d'orientation stratégique et de fonctions de S&E des partenaires du PBF tels que le comité de pilotage, les partenaires nationaux, les organisations de mise en œuvre ou tout autre partenaire pertinent.
- 2.1.3 : Veiller à ce que les questions d'intégration du PBF (telles que le genre) soient prises en compte
- 2.1.4 : Faciliter les missions de suivi du Comité de Pilotage pour examiner la mise en œuvre du portefeuille PBF.

# Résultat 3 : Amélioration de la visibilité et plaidoyer fondé sur des données probantes pour soutenir les effets catalyseurs

3.1.1 : Développer une stratégie de communication pour promouvoir la visibilité des activités et des résultats du PBF dans le pays et auprès d'un ensemble de

- 3.1.2 : Soutenir l'UNCT pour améliorer la visibilité des activités du PBF dans le pays
- 3.1.3 : Soutenir les RCO/AFP dans la mise en œuvre des stratégies de communication multiacteurs pour sensibiliser au travail financé par le PBF, améliorer la compréhension de l'avantage comparatif du PBF et favoriser les effets catalyseurs.
- 3.1.4 : Soutenir les efforts de mobilisation des ressources des AFP pour le suivi des résultats/impact des projets PBF, y compris partenariats avec partenaires bilatéraux et multilatéraux (Banque mondiale et autre Institution Financière Internationale comme la banque Africaine de Développement)

#### **Cibles**

Les groupes cibles sont le Comité de Pilotage, les agences onusiennes de mise en œuvre, le UNCT, les structures étatiques impliquées dans la consolidation de la paix, les organisations des sociétés civiles et les partenaires de mise en œuvre de projets en cours.

### c) Théorie du changement pour le projet

Si le Secrétariat du PBF fournit un appui de qualité à la conception, développement et mise en œuvre des programmes du PBF et assure une communication efficace entre le SNU, le Gouvernement, la Société Civile et les PTF sur le portefeuille du PBF à tous les niveaux.

SI les capacités et la sensibilisation des ressources humaines nationales, locales et communautaires sont renforcées sur la consolidation de la paix et la prévention des conflits ;

SI la capitalisation de acquis de la programmation 2020-2024 et des projets a venir sont systématisés et diffusés à tout l'éventail de partenaires;

SI les parties prenantes du PBF en Mauritanie conviennent des orientations stratégiques de moyen terme sur la base des plus récentes analyses des fragilités et des conflits ;

ALORS les investissements du Fonds PBF en Mauritanie apporteront un impact catalytique et permettront à la Mauritanie d'identifier des solutions efficaces pour la mitigation et prévention des conflits.

#### d) Stratégie de mise en œuvre du projet

En raison de la transition à la nouvelle structure de Secrétariat, l'équipe BCR assurera en début d'année le démarrage des activités ainsi que le recrutement de l'équipe du Secrétariat (la composition est décrite dans la partie III b de ce document), qui appuiera les dossiers prioritaires liés à la nouvelle éligibilité et les agences récipiendaires dans l'exécution, le suivi/évaluation, la communication et rapportage des projets. Le projet bénéficiera également de l'appui technique du PBSO en matière d'appui conseil. Des rapports réguliers seront fournis et présentés au PBSO.

Le Secrétariat assurera une communication étroite avec le PBSO à New York, et le Secrétariat assurera le rôle de Point Focal pour PBSO dans le pays.

Le Secrétariat appuiera les agences d'exécution dans la mise en œuvre, le rapportage et le suivi/évaluation des projets, y compris leur évaluation finale. Il s'assurera que la dimension genre soit dument prise en compte tout au long du cycle de formulation, de mise en œuvre et d'évaluation des projets.

## III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

#### a) Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre

Le PNUD assurera le rôle d'administration de ce projet pour le BCR et PBSO, à la suite de son expérience précédente dans ce même rôle.

Aussi, le PNUD en tant qu'agence d'accueil et d'exécution fera, à ce titre, une supervision financière à travers Quantum, conformément à l'annexe A1 du présent document de projet. La supervision programmatique se fera par le PDA et la cheffe du BCR. Le gestionnaire de portefeuille du Secrétariat PBF accédera aux fonctionnalités de gestion de projet dans Quantum et d'autres systèmes ERP du PNUD dans le cadre de ce projet autonome pour pouvoir gérer directement les activités et les coûts associés dans le système du PNUD et en étroite collaboration avec le PNUD. Le PNUD percevra les "frais généraux de fonctionnement" pour les activités nécessitant son soutien direct.

# Organigramme du Secrétariat

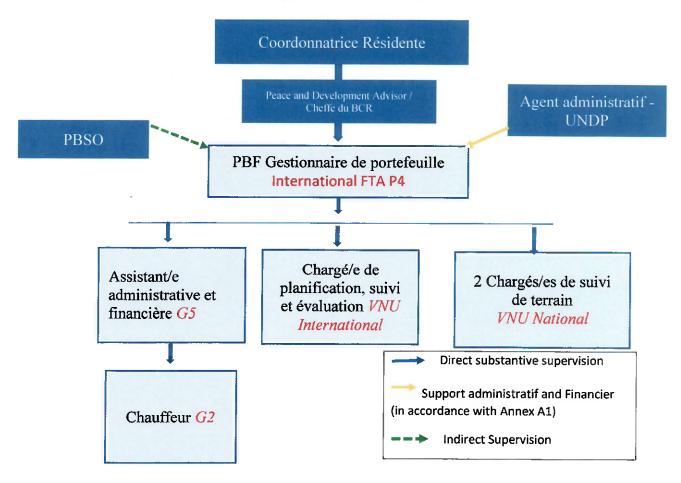


Tableau 1: Aperçu général du financement de l'Agence qui garantit l'exécution administrative du projet Secrétariat dans le pays

	Agence	Principale source de financement	Budget annuel ordinaire en dollars US	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex: CAP)
Année financière précédente	UNDP	TRAC (Siège)- Fonds verticaux	21.322.000	-
Année financière en cours	UNDP	TRAC (Siège)- Fonds verticaux	20.517.635	-

Source: PMSU/UNDP

### b) Gestion du projet et coordination -

Le Secrétariat envisage de reconsidérer et éventuellement réaligner les modalités contractuelles/niveau du staff national dans le Secrétariat. Tout changement éventuel sera discuté et accorde avec le Bureau du PNUD avant la republication des postes. La gestion courante du Secrétariat sera faite par la Cheffe du BCR en attendant le recrutement d'un PDA.

## Le Secrétariat sera composé de :

- D'un(e) Gestionnaire de Portefeuille (P4)
- D'un(e) Chargé de planification, suivi et évaluation (VNU International)
- D'un(e) Chargé de coordination terrain (VNU National)
- D'un(e) Responsable administrative national(e) (G5)
- D'un(e) chauffeur (G2)

Des termes de référence précis définissent les responsabilités spécifiques des membres du Secrétariat et les couts pro-forma de ces postes sont joints en annexe.

En raison de sa fonction stratégique qui appui le portefeuille entier du PBF, le projet Secrétariat sera placé au sein du bureau du Coordonnateur Résident, qui assurera la supervision générale du projet. Le PNUD sera l'agence d'exécution, et assurera, à ce titre, la gestion administrative et contractuelle du personnel du Secrétariat.

La supervision générale du Secrétariat sera assurée par le Coordonnateur Résident/Coordonnatrice Résidente (RC) du Système des Nations Unies (SNU) ou de son représentant au sein du Bureau du RC, à qui elle/il rapportera sur toutes les taches qui relèvent du Secrétariat. Elle/il travaillera en étroite collaboration avec le Comité de Pilotage et l'équipe du RC, en particulier avec l'équipe Paix et Développement. La qualité du travail du Secrétariat PBF reste de la responsabilité du RC.

Le coordonnateur du Secrétariat aura une ligne de supervision indirecte avec le Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO) concernant les questions stratégiques du portefeuille PBF dans le pays et la performance des projets PBF. PBSO prendra parti aux côtes du BCR et de l'agence de mise en œuvre du Secrétariat au processus de recrutement et d'évaluation de performance du personnel professionnel du Secrétariat.

#### c) Gestion du risque

Risques	Probabilit é	Impact	Mesures d'atténuation
<ul> <li>Instabilité politique et institutionnelle dans le pays qui se traduit par un changement et/ou rotation fréquente au niveau des responsables étatiques.</li> </ul>	Moyen	Elevé	Faire une analyse holistique régulière de la situation politique, économique et sociale du pays pour prendre des mesures anticipatives faisant avancer la poursuite de la mise en œuvre des projets.
- Lenteur de recrutement du personnel	Moyenne	Elevé	Anticipation da la procédure de recrutement TDR du staff finalisé et soumis avec le Prodoc pour approbation

- Manque d'information sur la mise			Le Secrétariat collaborera avec les
en œuvre par les agences récipiendaires	Moyenne	Faible	agences pour un meilleur partage de l'information. (échange périodique, disponibilité des gestions données et d'informations auprès des projets)
- Retards dans la soumission des rapports narratifs et financiers	Moyenne	Faible	Contrôle qualité et Suivi rapproché avec les agences pour un bon rapportage financier et narratif
- Appropriation insuffisante des projets par les partenaires nationaux	Faible	Élevé	Sensibilisation pour la lecture et l'appropriation du portefeuille de consolidation de la paix. Implication des partenaires au sein du comité de pilotage et des réunions techniques
<ul> <li>Mise en œuvre parallèle et non conjointe des projets</li> </ul>	Moyenne	Moyen	Planification des missions conjointes dans les PTA
- Difficultés à réunir le Comité de Pilotage selon le calendrier prévu	Moyenne	Faible	Concertation avec les Co-présidents pour remplacer les membres empêchés (Désignation d'un suppléant dûment mandaté).
- Conflits éventuels entre les Agences dans la mise en œuvre des projets	Faible	Faible	Impliquer toutes les agences dans la planification opérationnelle des activités Solliciter arbitrage de la RC en cas de besoin.
- Dispersion, duplication et faible coordination entre les projets	Faible	Faible	Mise en place de coordonnateur commun aux récipiendaires et rôle actif de l'agence lead – équipes conjointes Réunion trimestrielle de coordination pour développer la synergie entre des projets.
- Absence de visibilité du travail fait par le secrétariat	Moyen	Moyen	Mettre un meilleur emplacement pour le PBF dans les supports de visibilité disponibles au niveau du BCR Mise en œuvre de la stratégie de communication et du protocole de visibilité du Secrétariat PBF

# d) Suivie / évaluation

Le Secrétariat PBF assurera la mise en place d'un système intégré et conjoint de suivi /évaluation pour les projets du PBF y compris les projets de l'initiative pour la promotion du genre et des jeunes sur la base du cadre de résultats du UNSDCF Ce système permettra la

mise en synergie des différents projets, le renforcement mutuel des résultats des projets; et la formulation de résultats communs et indicateurs au niveau macro commun sur la base desquels les résultats des projets pourront être mesurés. Le Secrétariat du PBF assurera un suivi, une évaluation et un apprentissage de qualité dans l'ensemble des projets en organisant des réunions de coordination pour les équipes de projet, en soutenant la collecte de données de base, la réalisation d'enquêtes de perception conjointes, d'évaluations externes et d'efforts de recherche majeurs, la coordination du suivi communautaire (CBM). et effectuer des visites de suivi de routine sur le terrain avec les partenaires gouvernementaux et les partenaires de mise en œuvre des OSC. Le Secrétariat organise des échanges réguliers avec les projets pour discuter des progrès de la mise en œuvre des projets et fournir des conseils pour atténuer les défis émergents, examine les rapports de projet lors de la préparation des rapports d'évaluation semestriels, annuels et finaux. Le Secrétariat fournira des notes d'information trimestrielles pour informer l'UNCT des progrès réalisés, des synergies entre l'intervention et de l'alignement avec le PNUD dans la contribution aux ODD.

En collaboration avec les partenaires gouvernementaux concernés et les OSC, le projet facilitera la réalisation de mini-enquêtes de perception pour analyser la situation de conflit et les réalisations de certains indicateurs de consolidation de la paix au moins une fois par an.

Le Secrétariat continuera à mener ces processus de suivi et aidera les projets à mener également leur propre suivi sur le terrain spécifique au projet sur les sites d'intervention. Le Secrétariat participe aux visites conjointes de suivi sur le terrain organisées par des projets individuels et contribue au rapport pour éclairer les livraisons futures. Le secrétariat organisera des visites conjointes sur le terrain incluant les partenaires/parties prenantes et renforcera le processus en développant un système de S&E intégré et conjoint pour tous les projets, y compris la promotion transfrontalière et la promotion du genre et de la jeunesse. Cela permettra des synergies entre les différents projets, renforcera la complémentarité des résultats des projets et des résultats et indicateurs communs globaux pour permettre une mesure facile des résultats du projet en fonction des priorités identifiées dans la demande d'éligibilité et le cadre de résultats stratégiques.

Le Secrétariat continuera à travailler avec les agences pour coordonner leur approche de suivi des résultats et fournir un soutien technique en matière de S&E si nécessaire. Il continuera à assurer le contrôle de la qualité des rapports annuels et semestriels des RUNO en juin et novembre de chaque année et à préparer un rapport stratégique annuel sur la consolidation de la paix au dernier trimestre de chaque année, à soumettre au PBSO d'ici la fin décembre. Un budget sera prévu, le cas échéant, pour procéder à l'évaluation finale du projet.

En outre, le secrétariat appuiera chaque projet dans l'élaboration et à la mise en œuvre de son plan de suivi et évaluation. Le Secrétariat apportera l'appui technique à la planification de l'évaluation finale des projets. Il définira de concert avec les agences de mise en œuvre la méthodologie et les mécanismes de suivi et coordonnera la collecte, le traitement et l'analyse des informations et des indicateurs des nouveaux projets approuvés. Le Secrétariat sera aussi responsable de l'assurance qualité des rapports annuels et semestriels des agences des Nations Unies récipiendaires des Fonds PBF et prépare un rapport stratégique annuel de consolidation de la paix qui sera soumis à l'endossement du comité de Pilotage. En outre le Secrétariat diligentera la revue à mi-parcours des projets du portefeuille, en étroite coordination avec les projets.

Le Secrétariat sera responsable pour le suivi du portefeuille du PBF. Sur la base de l'analyse des données du terrain, il informera le Comité de Pilotage Conjoint et les agences sur les défis et problèmes qui pourraient compromettre l'atteinte des résultats attendus.

Le Secrétariat appuiera l'évaluation globale du portefeuille par PBSO qui se tiendra en 2024.

## e) Stratégie de fin de projet / durabilité

Le projet veillera à l'appropriation des réalisations des projets par le comité de pilotage et les autres partenaires nationaux afin d'assurer la continuité des acquis des interventions PBF en Mauritanie. Ceci sera assuré à travers la pleine implication des partenaires dans la formulation, la mise en œuvre, la supervision et le suivi-évaluation des projets. De même, les partenaires seront étroitement associés à la documentation et à l'analyse des leçons apprises. La communication autour des réalisations des projets pourrait, également, aider à la mobilisation de ressources additionnelles pour assurer la continuation des projets auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

# IV. Budget du projet

Remplissez les deux tableaux du budget en annexe D (document Excel à part).

## Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

#### **AA Functions**

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved "Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds" (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will
  normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received
  instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed
  by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once
  the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed
  upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed
  a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should
  not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient
  organizations' headquarters.);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

#### Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

### Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting - Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
Certified final f	inancial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

#### Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

#### **Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent's website (http://mptf.undp.org).

# Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

# Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

# Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration		Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

#### Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting - Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

### Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

#### **Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent website (http://www.mptf.undp.org)

## Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

### **Special Provisions regarding Financing of Terrorism**

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

## Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- ➤ Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- ➤ Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (NOTE: If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- > Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (NOTE: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- ➤ Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project<sup>7</sup>
- > Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- > Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

t

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe B: Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)

Étapes					
Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Enquête (début et fin d'année) de satisfaction sur la performance du Secrétariat PBF	Rapports des réunions PV des sessions du Comité des projets. Rapports de missions de suivi. Rapports de collecte des données de suivi complémentaire	Feedback de PBSO sur les rapports et sur les documents de projets	Contrats de travail	Attestations de formation
Indicateurs	Indicateur 1a Niveau de satisfaction des partenaires du Secrétariat PBF.  Base de données : Enquête de début d'année Cible : au moins 75% des répondants au moins satisfaits	Indicateur 1 b Existence du cadre stratégique des résultats pour le portefeuille et d'un mécanisme fonctionnel de Suivi et Évaluation du portefeuille PBF en Mauritanie assurant la qualité des projets.  Base de données : 1 (ébauche sur la base de la demande de l'éligibilité) Cible : 1 (finalisé et discute avec les parties prenantes du portefeuille)	Indicateur 1c Pourcentage de rapports (semestriels, annuels et stratégiques) soumis dans les délais requis et approuvés par PBSO en étant de bonne qualité  Base de données : 70% Cible : 100% Feedback du PBSO sur la qualité	P 2 2 2	Indicateur 1.1.2 Nombre de personnel du Secrétariat ayant suivi au moins deux formations en lien avec la consolidation de la paix et/ou technique en lien avec leur responsabilité respective et/ou concernant le genre  Base de données : 0 Cible : 5
Produits				Produit 1.1 Le Secrétariat du PBF est en place et exécute son rôle d'appui conseil en matière de prévention et consolidation de la paix, et coordination, et de suivi du portefeuille PBF.	Liste des activités relevant du produit :  Préparation des TDRs du Staff et recrutement du personnel du Secrétariat (pour 24 mois)  Soutien au fonctionnement du bureau du Secrétariat PBF (dépenses courantes)  Formation du Staff du Secrétariat PBF
Résultats	Résultat 1: La coordination, le suivi & évaluation et le rapportage des résultats du portefeuille du PBF	Secretariat PBF. (Cible(s) ODD auxquels le projet contribue): ODD 16: Promouvoir	et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les	inveaux, des institutions efficaces.	

Produit 1.2  Tous les projets PBF exploitent l'avantage comparatif du PBF et se conforment aux normes de gestion de projet PBF en étroite collaboration avec le RCO, les groupes de résultats et PBSO.	Indicateur 1.2.1 Nombre de missions de terrain organisées  Base de données : 0 Cible : 5	Rapports de mission
Liste des activités relevant du produit :  Déployer des experts du Secrétariat sur le terrain pour le renforcement de la coordination et pour préparer les revues annuelles des projets de consolidation de la paix/PBF.	Indicateur 1.2.2 Participation moyenne aux réunions de coordination de terrain sous- bureaux, désagrégé par sexe. Base de données : ND Cible : + 50%, au moins 40% femmes	PV des réunions
Allouer dans chaque projet et budget PBF au moins 30 % au GEWE, ou plus pour des projets à marqueur de genre plus élevé et aider les AFP à intégrer et à rendre compte des progrès réalisés dans ce sens.  Veiller à ce que les partenaires de mise en œuvre du portefleuille PBF et les autres partenaires clés.	Indicateur 1.2.3 % de budget des documents de projet et notes conceptuelles alloué à l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes.  Base de données : ND Cible : 30%	Documents de projet/ Notes conceptuelles
comprennent et s'approprient les orientations du PBF, y compris pour les questions liées au genre et les demandes de rapports.  Faciliter le renforcement des capacités des organisations bénéficiaires et des partenaires pour une approche sensible aux conflits, un S&E et une programmation de consolidation de la paix sensible au genre.  Assurer une communication régulière avec PBSO concernant l'exécution des proiets PBF et le	Indicateur 1.2.4 % de répondants à l'enquête de satisfaction des dirigeants locaux considérant au moins « efficace » : - Leur collaboration avec les initiatives de Consolidation de la paix - La coordination inter-agence sur le terrain - Le partage d'informations de la part des organisations des Nations Unies partenaires	Enquête de satisfaction des dirigeants locaux
Processus de planification et de suivi et évaluation au sein de l'ONU et du gouvernement pertinent pour les activités PBF.  Produit 1.3  Renforcement du soutien au niveau du portefeuille et de la coopération multipartite  Liste des activités relevant du produit :  Faciliter les consultations prospectives avec l'équipe de pays des Nations Unies, le gouvernement et la société civile sur les besoins stratégiques en	Base de données: inexistante Cible: 70% pour chaque question, ventilé par sexe du répondant Indicateur 1.3.1 % d'organisations œuvrant dans le domaine de la consolidation de la paix dont on dispose les informations de base, voire: nom référent, contact, genre responsable, secteur, zone d'intervention, partenariats avec Nations Unies/PBF, année depuis la fondation, HACT.  Base de données: 0	Rapport/PV des réunions

matière de consolidation de la paix pour éclairer le rapport stratégique annuel Cartographier en continu les acteurs et les initiatives de consolidation de la paix (ONU, gouvernement, OSC, partenaires de développement, etc.) et d'entifier les lacunes thématiques et géographiques ainsi que les points d'entrée programmatiques potentiels pour les initiatives de consolidation de la paix soutenues par le PBF.  Soutenir la mise à jour de l'analyse du conflit en fétroite collaboration avec l'équipe de pays des letroite collaboration avec l'équipe de pays des partenaires de développement et assurer que des partenaires de développement et assurer que des analyses continues nourrissent les priorités stratégiques des projets PBF.  Soutenir et fournir une assistance logistique pour la conduite d'une évaluation du portefeuille PBF qui sera dirigée par PBSO afin d'identifier les réalisations, les lacunes et les leçons apprises.  Soutenir les processus d'analyse et de consultation pour faciliter une éventuelle demande de rééligibilité de 5 ans Soutenir les consultations multi-acteurs pendant la phase de démarrage des projets PBF (processus de conception de la note conceptuelle et du prodoc);  Soutenir les consultations multi-acteurs lors des missions du PBSO, y compris à l'occasion des visites des donateurs.  Faciliter la participation du gouvernement mauritanien à la session annuelle de la Commission de la consolidation de la paix (CCP) 2024.

Produit 1.4  Produit 1.4  Produit 1.4  Un appart confirm at suivi et à l'évaluation au niveau des projets portefueilles set fournit des projets portefueilles set fournit des projets et des projets et de produit des masons régules es tre le partie des projets per le fraince des projets et le projet et le projets et le projet entre les projets entre les projets entre les projets entre les projets et le projet entre les projets et le projet	de la	<b>0</b>				
a) a)	Calendrier de l'élaboration de la demande d'éligibilité	Compte rendu de la réunion de validation	Documents de suivi	Echanges email	Comptes rendus de COPIL	
Produit 1.4  Un appui continu au suivi et à l'évaluation au niveau des projets/portefeuilles est fourni  Liste des activités relevant du produit:  Soutenir la conception et la mise en œuvre d'un plan de S&E de qualité pour les projets et, en collaboration avec les agences d'exécution, mener des missions régulières sur le terrain pour suivre les projets PBF et fournir des rapports de mission à partager avec le RCO, les agences et le PBSO.  Fournir aux organisations bénéficiaires un soutien technique pour assuer la qualité des rapports semestriels et finaux du projet, en utilisant les indicateurs définis dans le document de projet et les données collectées lors des visites sur le terrain.  Soutenir les études d'évaluation indépendantes/enquêtes de perception de l'évaluation du portefeuille PBF  Faciliter le dialogue entre les communautés bénéficiaires sont utilisées de manière stratégique pour promouvoir les responsabilités partagées.  Assurer la gestion et la communication des connaissances et des meilleures pratiques via des plateformes appropriées pour les futures activitées de consolidation de la paix  Suivre et documenter les indicateurs de consolidation de la paix plus larges (au-delà des projets PBF), conformément à la stratégie de S&E du PBF en travaillant avec un éventail de	Indicateur 1.3.7 % des livrables de l'élaboration du dossier d'éligibilité soumis avant échéance selon le calendrier et conformément avec les standards de qualité de PBSO Base de données : ND Cible : 95%	indicateur 1.4.1 Le plan de S&E est formulé avec les partenaires clés et validé. Base de données : NO Cible : Oui	Indicateur 1.4.2 Nombre de documents de suivi et évaluation revus/validés par le Secrétariat PBF. Base de données : 0 Cible 10	Indicateur 1.4.3 Moyenne du nombre de retransmissions avec commentaires de la part de PBSO des rapports de suivi et évaluation revus/validés par le Secrétariat PBF.  Base de données : 0 Cible : 0.5	Indicateur 1.4.4 % de réunions du COPIL auxquelles prennent la parole des bénéficiaires. Base de données : ND Cible : 100%	Indicateur 1.4.5 Nombre de transmissions de données de suivi entre institutions dans le cadre d'un mécanisme de suivi des indicateurs de consolidation de la paix.  Base de données: 0 Cible: 10
		Produit 1.4 Un appui continu au suivi et à l'évaluation au niveau des projets/portefeuilles est fourni Liste des activités relevant du produit : Soutenir la conception et la mise en œuvre d'un plan de S&E de gualité nour les projets et en	collaboration averages per collaboration averages and collaboration averages agences of execution, mener des missions régulières sur le terrain pour suivre les projets PBF et fournir des rapports de mission à partager avec le RCO, les agences et le PBSO.  Fournir aux organisations bénéficiaires un soutien technique pour assurer la qualité des rapports	semestriels et finaux du projet, en utilisant les indicateurs définis dans le document de projet et les données collectées lors des visites sur le terrain.  - Soutenir les études d'évaluation indépendantes/enquêtes de perception de l'évaluation du portefeuille PBF  - Faciliter le dialoque entre les communautés	bénéficiaires et le comité de pilotage via le suivi communautaire (CBM) et garantir que les voix des bénéficiaires sont utilisées de manière stratégique pour promouvoir les responsabilités partagées.	Assurer la gestion et la communication des connaissances et des meilleures pratiques via des plateformes appropriées pour les futures activités de consolidation de la paix  Suivre et documenter les indicateurs de consolidation de la paix plus larges (au-delà des projets PBF), conformément à la stratégie de S&E du PBF en travaillant avec un éventail de

Ŋ

	ité de ins de	oorts de /missions	
	Rapports des réunions (UNCT, PMT,) PV sessions du Comité de pilotage et des réunions de coordination.	Comptes rendus/rapports de mission des réunions/missions tenues	Rapports de mission
	Indicateur 2 a Existence d'un mécanisme fonctionnel de pilotage et de coordination du portefeuille PBF Mauritanie favorisant des impacts de consolidation de la paix.  Base de données: 1 Cible: 1 (renforcé: Périodicités des réunions du Copil & Coordinations, suivi rigoureux des recommandations)	Indicateur 2.1.1  Nombre de recommandations issues du COPIL mises en œuvre.  Base de données : 0 Cible : 10	Indicateur 2.1.2  Nombre de visites de terrain du COPIL  Base de données : 0  Cible : 5
partenaires chargés du suivi et de la collecte de divers ensembles de données.  Soutenir le suivi des progrès réalisés par rapport au CRU (Le Secrétariat du PBF développera une approche globale pour suivre et évaluer les progrès de divers projets contribuant au CRS global. Les éléments clés comprendront la collecte régulière de données et les évaluations d'impact alignée)		Produit 2.1  Le Comité de pilotage conjoint est appuyé dans l'exécution de sa fonction conformément à ses termes de référence à fournir une orientation stratégique et une supervision du portefeuille PBF.  Liste des activités relevant du produit :  Organiser des réunions réquilères du Comité de	pilotage conjoint du PBF pour évaluer les propositions de projets, le S&E et les progrès de la mise en œuvre du portefeuille global du PBF Identifier et répondre aux besoins en matière de capacités de supervision et d'orientation stratégique et de fonctions de S&E des partenaires du PBF tels que le comité de pilotage, les partenaires nationaux, les organisations de mise en œuvre ou tout autre partenaire pertinent.  Veiller à ce que les questions d'intégration du PBF (telles que le genre) solent prises en compte  Faciliter les missions de suivi du Comité de Pilotage pour examiner la mise en œuvre du portefeuille PBF.
	Résultat 2: Le Comité de pilotage conjoint du PBF est opérationnel et soutient l'orientation stratégique, le suivi et le plaidoyer autour des projets PBF	Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant) ODD 17	

Listes des participants aux évènements PBF	Comptes rendus réunions	Document de la stratégie.	Nombre de follower/engagements totaux annuels calculées à partir des données sur la visibilité en ligne disponibles.		
Indicateur 3 a Participation moyenne aux réunions organisées par le Secrétariat Base de données : A déterminer Cible: Augmentation moyenne du 25%	Indicateur 3 b Nombre de rencontres en ligne ou en présentiel pour l'échange et la formation avec les représentants de la société civile œuvrant dans la Consolidation de la Paix.  Base de données: 1 Cible: 5	Indicateur 3.1.1 Taux d'exécution de la stratégie de communication. Base de données : 0 Cible : au moins 80%	Indicateur 3.1.2: Couverture médiatique et la présence en ligne des activités du PBF, mesuré par les analyses de médias et les statistiques des médias sociaux Base de données: Analyse de baseline actuelle Cible: Augmentation de 25%	Indicateur 3.1.3 : Nombre de produits de communication (brochures, des vidéos, des études de cas) mettant en lumière les succès et la vision du portfolio PBF dans l'année.  Base de données : 0 Cible : 8	
		Produit 3.1: Le Secrétariat dispose d'un mécanisme de communication et plaidoyer efficace et renforce celui des agences.  Développer une stratégie de communication pour promouveir la	visibilité des activités et des résultats du PBF dans le pays Soutenir l'UNCT pour améliorer la visibilité des activités du PBF dans le pays Soutenir les RCO/AFP dans la mise en œuvre des stratégies de communication multi-acteurs pour	sensibiliser au travail financé par le PBF, améliorer la compréhension de l'avantage comparatif du PBF et favoriser les effets catalyseurs. Soutenir les efforts de mobilisation des ressources des AFP pour le suivi des résultats/impact des proiets PBF. v	
Résultat 3: La visibilité et plaidoyer fondés sur des données probantes sont améliorées pour soutenir les effets catalyseurs (Gible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant) ODD 17					

Annexe C: Liste de vérification pour le lancement du projet

one	Question	50	NON INO	Commentaire
<del>-</del> -	1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ?	×		
2	2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ?	×		
رن ا	3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ?	×		Niveau National
4.	<ul> <li>Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet?</li> </ul>	×		Gouvernement
	5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée ?	×		
9	6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ?			
7.	7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la	×		
	mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires ?			
 ω	8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre le différentes agences bénéficaires ?	×		
ග	<ol> <li>Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer?</li> </ol>		A/N	